
Brochure du cinquantenaire de l'École Normale d'Institutrices d'Orléans.

Numéro d'inventaire : 1979.37851

Auteur(s) : Maurellet

Jean Zay

Évesque

Type de document : périodique

Imprimeur : "La France du Centre"

Description : Feuilletés imprimés agrafés ; couverture en papier fort.

Mesures : hauteur : 274 mm ; largeur : 136 mm

Notes : Compte-rendu de la journée du cinquantenaire, le mercredi 5 mai 1937 ; discours prononcés.

Mots-clés : Commémorations et anniversaires (Documents)

Association d'anciens élèves

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Niveau : non précisée

Nom de la commune : Orléans

Nom du département : Loiret

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 47

Lieux : Loiret, Orléans

Journée du Cinquantenaire de l'École

Mercredi 5 Mai 1937

C'est le mercredi 5 mai que fut célébré le Cinquantenaire de Notre Ecole Normale, sous la haute présidence de M. Jean Zay, ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, accompagné de M. Dézarnaulds, sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique et de M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Education Nationale.

Cette journée du Cinquantenaire — qui était aussi celle de la Fête des Instituteurs — fut, comme nous l'espérions, une grandiose manifestation laïque dont le monde enseignant tout entier recueillit les échos.

La cérémonie officielle était fixée à 10 heures, à l'Ecole Normale. Dès avant neuf heures, les anciennes arrivent en foule. Celles qui n'ont pas revu l'Ecole depuis longtemps s'exclament devant cette maison qui semble née d'hier, toute pimpante avec ses peintures claires et fraîches, son revêtement de briques, ses larges fenêtres où se rit un beau soleil. Où sont les « grands couloirs » un peu trop sévères ? Partout des plantes vertes, des fleurs disposées avec un goût parfait. Les salles de cours, avec leur décoration sobre et élégante, ressemblent à des salons...

Les plus avisées font une visite de la maison, car il nous faudra abandonner l'Ecole à l'issue de la cérémonie. La salle de récréation est envahie ; mais on a beau se presser, cette salle n'est pas extensible, et, tandis que les premières arrivées se félicitent de leur diligence, des groupes se massent dans la cour, près des fenêtres ouvertes... On entendra... Cependant, sur la modeste scène, agrandie pour la circonstance, des fauteuils attendent « les invités officiels ». Les voilà...

Alors un chœur de voix jeunes et fraîches s'élève, dirigé par M^{lle} Gramond, le distingué professeur de musique de l'Ecole, et accueille avec grâce le cortège officiel guidé par M^{me} la Directrice. Il semble que cet accueil aussi simple que cordial ait apporté une atmosphère familiale à cette cérémonie.

Au milieu des applaudissements enthousiastes, M. le Ministre

— 2 —

prend place au fauteuil présidentiel, entouré de MM. le Docteur Dézarnaulds, secrétaire d'Etat à l'Education physique ; Scamaroni, préfet du Loiret ; Rosset, directeur de l'Enseignement primaire ; M^{me} Buffé, directrice de l'Ecole ; MM. Donon, président du Conseil général ; Evesque, inspecteur d'Académie ; Pelé, adjoint au maire, représentant M. Lewy, empêché ; M^{lle} Brémond, directrice honoraire de l'Ecole ; M. Gasné, procureur général ; le général Michelin, commandant le 5^e corps ; les parlementaires : MM. Turbat, Cabanis et Pellé ; MM. Bruneau, inspecteur général ; Maurellet et Ferrand, tous trois anciens inspecteurs d'Académie du Loiret ; Hay, premier président de la Cour d'appel ; le capitaine Michaut, officier d'ordonnance du général ; MM. Baret, chef de cabinet de M. Jean Zay ; Vrin, secrétaire général de la préfecture ; Chesneau, Tinet, Lavie, Morin, Thauvin, Brinon, conseillers généraux ; M^{lle} Parisot, directrice du lycée de filles ; MM. Paucot, proviseur du lycée Pothier ; Thévenin, Fardet, Ormancey et Lescurier, inspecteurs primaires ; Gason, directeur de l'Ecole normale ; M. Noir, secrétaire de l'Inspection Académique ; Filhouleau, président du Conseil de préfecture ; Giguët, maire de Montargis, et Bernon, maire de Saint-Jean-de-Braye ; Taupenot, ancien directeur des Domaines ; Coursimault, architecte départemental.

- Aux premiers rangs de l'assistance ont pris place : M^{me} Soreau, ancien professeur de l'Ecole, présidente de l'Association Amicale des Anciennes Elèves ; MM. Hauduroy, Landré et M^{lle} Malaise, directeurs honoraires de l'Ecole Normale et des Ecoles primaires supérieures d'Orléans ; M. Rougé et M^{lle} Woirhaye, directeur et directrice des Ecoles primaires supérieures d'Orléans ; M. Marx, principal du Collège de Montargis ; M^{mes} Dourneaud et Géranton, directrices des Ecoles primaires supérieures de Gien et de Pithiviers ; M. le Directeur de l'E.P.S. de Pithiviers ; MM. les Professeurs de l'Ecole Normale d'Instituteurs ; M. Buffé ; M^{les} Varlet, Greuzat, Robin, Pâquet, anciens professeurs de l'Ecole ; M^{mes} Gueutal, Gason ; M. Duveau ; M^{les} Lesault, Verger, Gramond, Tardivot, M. Pierre, professeurs de l'Ecole ; M^{lle} Joseph, ancienne directrice de l'Ecole maternelle ; M^{lle} Vanden Vaero, M^{mes} Girault et Esnault, maîtresses des Ecoles annexes ; MM. Brassier, Croisille, Coutellier, M^{mes} Huré, Mestivier, représentants des Instituteurs.

M^{me} Buffé, directrice de l'Ecole, prend la parole. Toutes seront heureuses de lire ce discours qu'elles ont entendu avec tant de plaisir et dont la péroraison fut tout particulièrement applaudie.

Discours de M^{me} Buffé, Directrice de l'École Normale

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Vous avez bien voulu accepter de présider la cérémonie commémorative du Cinquantenaire de l'Ecole Normale d'Instituteurs du Loiret. Ma fonction de directrice me vaut le grand

— 3 —

honneur de vous en remercier au nom du personnel ancien et actuel de l'Ecole, au nom de M^{me} la Présidente de l'Association des Anciennes Elèves, au nom des Anciennes Elèves et des Elèves-Maitresses. Si j'osais m'arroger ce droit, je vous en remercierais aussi au nom de toutes les Ecoles Normales, car je sens bien que — même si, comme il nous plaît de le croire, vous avez quelque affection particulière pour les Ecoles Normales d'Orléans — vous entendez honorer en ce jour, par delà notre école, les Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices.

« M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education physique nous a fait l'honneur de se joindre à vous. De votre présence et de la sienne, cette cérémonie, si simple et si familière par son cadre, tire un éclat pour nous inespéré.

« Nous remercions toutes les hautes personnalités qui, acceptant l'invitation du Comité organisateur, sont venues à la fois rendre hommage au Grand Maître de l'Université et manifester leur sympathie à notre établissement.

« J'exprime notre gratitude affectueuse à tous les maîtres de l'Enseignement public, en activité ou en retraite, à tous les amis de l'Ecole, qui ont répondu à notre appel. N'est-il pas naturel que je salue particulièrement, au nom de l'Ecole Normale d'Institutrices du Loiret, M. le Préfet du Loiret et nos chefs respectés : M. le Directeur de l'Enseignement primaire, MM. les Inspecteurs d'Académie, celui d'aujourd'hui, dont l'estime nous est chère, et ceux d'hier — MM. les Inspecteurs d'Académie Ferrand et Maurellet et M. l'Inspecteur général Bruneau — dont la présence est un si précieux témoignage en faveur de l'Ecole Normale qu'ils ont connue durant presque toute son existence.

« Nous fêtons le Cinquantenaire de l'Ecole Normale Laïque d'Institutrices du Loiret, ouverte le 1^{er} octobre 1887 dans les locaux qu'elle occupe depuis cette date. Jusqu'en 1887 on appelait à tort école normale une institution annexée au pensionnat des Sœurs de la Sagesse, rue de l'Ange, et placée sous la même direction. Créé par ordonnance du 12 février 1843, après des pourparlers entre le département et la communauté, ce cours normal occupa d'abord une maison attenante au couvent, puis, à partir de 1862, un bâtiment édifié pour lui, mais toujours à l'ombre du couvent. « Ce bâtiment, écrit M. l'Inspecteur d'Académie du Loiret en 1883, fait partie d'une ruche d'état — blissements scolaires — pensionnat libre, externat libre, école publique, ouvroir, école maternelle publique, école maternelle libre, — possédés et dirigés par les Sœurs de la Sagesse... Rien ne l'en sépare... Il en est enveloppé... Il y étouffe. » Jusqu'en 1882, date à partir de laquelle certains cours furent confiés à des professeurs du lycée, les élèves-maitresses recevaient l'enseignement des Sœurs de la Sagesse, dont une au moins, la dernière directrice, n'avait pas de titre de capacité. La pauvreté extrême de la bibliothèque, l'absence à peu près totale de matériel scientifique, ne pouvaient permettre qu'un

